

Le diplôme

L'apprenti est présenté à l'examen du **BP Coiffure** à l'issue de la deuxième année de formation. (Diplôme Education Nationale)

Les objectifs de la formation

Le titulaire du brevet professionnel coiffure est un professionnel hautement qualifié. Il est compétent dans les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage. Il conçoit et réalise des coiffures personnalisées.

Il assure l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services et participe à la gestion administrative et financière de l'entreprise.

Cinq fonctions essentielles sont abordées durant la formation :

- **Fonction d'accueil, prise en charge et relation-suivi clientèle** : accueil de la clientèle, suivi du client durant le déroulement de la prestation, encaissement et prise de congé.
- **Fonction conseil clientèle – Valorisation des services et suivi beauté** : évaluation des attentes, des motivations et des besoins du client, fidélisation et développement de la clientèle, présentation des produits et des services, vente de produits et de services.
- **Fonction conception, réalisation de techniques** : conception de nouvelles coiffures, présentation des techniques à la clientèle, mise en œuvre des techniques sur la clientèle.
- **Fonction animation et gestion du personnel** : recrutement, planification de l'activité du personnel, animation.
- **Fonction gestion administrative et financière développement de l'entreprise** : gestion des produits, des matériels, contrôle et suivi de la maintenance et gestion comptable et financière.

Perspectives professionnelles

Après quelques années d'expérience, il peut occuper des postes de chef d'entreprise, directeur technique, « manager », chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel.

Secteurs d'activité

Le professionnel exerce son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production et de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux.

Déroulement de la formation

La préparation se déroule sur 2 ans selon le mode alternance CFA/ entreprise :

Sur les deux années de formation :

- Lundi et mardi au CFA (15heures)
- Le reste de la semaine en entreprise

Conditions légales

- Jeune de 16 à 30 ans révolus sauf cas particuliers et dérogatoires
- Conclure un contrat d'apprentissage avec un employeur

Modalités d'inscription au CFA

- Sur dossier à la signature du contrat d'apprentissage

Pré-requis

- CAP Coiffure validé

Programme de la formation

Enseignement général :

- Physique et chimie appliquées
- Expression et ouverture sur le monde
- Anglais optionnel

Enseignement professionnel :

- Coupe, coiffage, forme, couleur (masculin et féminin)
- Technologie et méthodes
- Biologie appliquée-microbiologie
- Gestion de l'entreprise
- communication
- Arts appliqués à la profession

Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- Mise en œuvre des techniques sur la clientèle féminine et masculine
- Organisation et mise en valeur des espaces de vente
- Participer à la gestion de l'entreprise

Poursuite d'études envisageable

La poursuite des études peut se faire généralement vers :

- BTS Métiers de la Coiffure
- Tout autre diplôme de niveau III

↳ *Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (demandeur d'emploi ou jeunes adultes de plus de 26 ans)*